

# DOSSIER DE PRESSE

## LE CARRÉTOU DE LA SANTÉ

PARC NATUREL RÉGIONAL  
DES GRANDS CAUSSES

NOVEMBRE 2024



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL.  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



Les certificats  
D'ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE  
Ministère de la transition  
écologique et solidaire

# LA SANTÉ SOUS TOUTES SES FORMES AVEC LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



*Dans le cadre de son Contrat Local de Santé, et en faveur des mobilités durables et solidaires, le Parc entend accompagner les personnes souffrant d'isolement social et géographique, notamment dans les villages et hameaux les moins desservis, en conjuguant une approche d'amener-vers avec une démarche d'aller-vers. L'amener-vers suppose de développer une offre de mobilité inclusive et adaptée. L'aller-vers consiste à délocaliser temporairement des services, des animations et des accompagnements au plus près des publics isolés.*

En 2023, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les communautés de communes du sud-Aveyron ont confié le portage du Contrat local de santé (CLS) au Parc naturel régional des Grands Causses. Dynamique de territoire au service de la population, il envisage la santé dans sa définition la plus large qu'énonce l'OMS : « un état de complet bien-être physique, mental et social » et non pas seulement « une absence de maladie ou d'infirmité ».

Le CLS a pour vocations majeures de réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales en matière de santé, d'imaginer et de déployer un projet de santé de proximité. Projet collectif, le CLS donne lieu à un programme d'actions participatif et évolutif, dans tous les domaines liés à la santé et au bien-être : prévention, soins, accompagnement médico-social, mais encore habitat, environnement, éducation, travail et relations sociales.

## Le CLS 2024-2029 du Parc des Grands Causses repose sur quatre axes :

### L'ACCES AUX SOINS ET LA MOBILITE

Dans nos territoires ruraux, garantir l'égalité d'accès aux soins est un défi solidaire. Pour remédier à l'isolement social et géographique, de nouvelles solutions de déplacement se développent sur le Parc des Grands Causses : les mobilités douces, bienfaitantes pour la santé, et les mobilités collectives, porteuses de lien social. Il s'agit aussi de favoriser la démarche d'« aller vers » : et si les acteurs de la prévention santé se déplaçaient auprès des habitants isolés ?

### LA SANTE ENVIRONNEMENTALE

L'environnement détermine 25% de notre santé. D'où l'importance de vivre dans un environnement sain et de préserver son cadre de vie. Cela suppose par exemple d'améliorer la qualité de l'air, de préserver nos ressources naturelles et les services qu'elles nous rendent : services d'approvisionnement (eau, aliments...) comme services récréatifs (sports de nature). Un bon environnement, c'est aussi un habitat et des équipements plus vertueux, vecteurs de bien-être, et un espace public paisible, adapté au changement climatique et susceptible d'en prévenir les impacts.

### LA SANTE MENTALE

Essentielle, elle influence nos relations personnelles, notre bien-être et notre intégration en société. Mais son équilibre reste fragile pour chacun d'entre nous, plus particulièrement pour les jeunes. Et face à la souffrance psychosociale comme à des maladies psychiques, nous sommes souvent démunis. L'information est un réel enjeu, qu'il s'agisse de sensibiliser les élus au soin sans consentement, à la prévention du risque de suicide, ou de former les professionnels et le public aux premiers secours en santé mentale (repères, connaissance des ressources).

### LA PROMOTION DE LA SANTE ET LA PREVENTION

La sédentarité, une mauvaise alimentation ou le manque de sommeil menacent silencieusement notre santé. Mais dans quelle mesure le savons-nous ? Une sensibilisation active, à travers des campagnes et des événements, doit permettre à chacun de repenser ses habitudes en faveur de son bien-être. La lutte contre les addictions et les comportements à risque nécessite une approche préventive et pédagogique qui aide à la prise de conscience.



# LE CARRÉTOU DE LA SANTÉ : UNE EXPÉRIMENTATION POUR AMENER LA PRÉVENTION AU PLUS PRÈS DES HABITANTS



*Engagé dans des stratégies climat et mobilité au travers de ses documents stratégiques (Charte, SCoT et PCAET) mais aussi dans une politique locale de santé via son CLS, le Parc s'est positionné en juin 2023 comme candidat à l'appel à projet TIMS (Territoire Inclusion Mobilité Sobriété). Piloté par le CLER réseau pour la transition énergétique, il vise à déployer des solutions d'écomobilité et solidaires auprès de populations éloignées des services.*

Sur le territoire rural des Grands Causses, la mobilité constitue un enjeu de taille pour ses habitants et pour le climat. Les transports y représentent le premier poste de consommation énergétique (41% contre 35% à l'échelle nationale) et la dépendance à la voiture individuelle constitue un frein à l'attractivité territoriale mais aussi un facteur de vulnérabilité économique et social fort (la mobilité représente jusqu'à 1/3 du budget pour les ménages éloignés). De plus, le diagnostic du Contrat Local de Santé, a mis en évidence la mobilité comme un enjeu pour l'accès à la santé, et les difficultés liées à la mobilité comme facteurs d'isolement social et géographique.

En 2023, un groupe de travail intégrant les partenaires du CLS et de la mobilité a ainsi élaboré des pistes d'actions, autour notamment de la dimension d'Aller-vers, renforcé par l'exemple de Quoi de 9 en Lozère.

Aussi, le Comité citoyen de la santé\*, souligne dans son avis l'importance de l'enjeu de la mobilité en faveur d'une bonne santé et du besoin d'une dynamique pour aller au plus près des habitants.

Que ce soit dans sa stratégie énergétique ou dans sa politique de santé, la mobilité occupe un enjeu transversal sur le territoire du Parc. En se positionnant sur l'Appel à projet TIMS, la volonté est alors de rompre l'isolement social et géographique vécu dans les zones peu denses les moins desservies du Parc.

\*Le Comité Citoyen, dont le mode de constitution est novateur en France pour un CLS. Les 35 citoyens qui le composent sont désignés par tirage au sort sur la base des listes électorales, au prorata de la population des communautés de communes aveyronnaises du Parc des Grands Causses. Pour une participation la plus large possible, le Comité citoyen est renouvelé tous les ans, gage d'un regard neuf. Les membres du Comité citoyen s'engagent à s'impliquer, quatre mois dans l'année, dans trois ateliers de travail. Le Comité citoyen donne son avis sur les actions réalisées, formule des propositions et recommandations. Ses travaux, présentés aux élus du Parc des Grands Causses, ont vocation à enrichir et affiner le programme d'actions du CLS.

## Des dispositifs pour l'égalité d'accès aux services

Pour la mise en oeuvre de ses actions, le Parc va adopter une double approche :

- celle de **l'amener-vers**, avec le **développement d'une offre de mobilité inclusive** et adaptée pour les habitants des zones très peu denses ;
- celle de **l'aller-vers de mobilité inversée**, qui permet d'amener des services, animations, et accompagnements au plus près des personnes isolées.

Les actions permettront de répondre simultanément à des objectifs de :

- **réduction des consommations énergétiques** et des émissions de gaz à effet de serre ;
- **réduction des inégalités territoriales et sociales**, notamment en termes de santé ;
- **réduction de l'autosolisme** et développement de l'écomobilité ;
- **développement d'une économie circulaire** sur le territoire.

Parmi les projets ciblés, certains ont déjà été lancés ou vont voir le jour dans les prochains mois ! **Dans l'approche « mobilité inversée» (aller-vers), la Tournée des Répair cafés** s'est déclinée au printemps 2024 et cet automne, pour sensibiliser la population à l'allongement de la durée de vie des objets par le biais de la réparation et du non-remplacement des produits.





Dans une approche d'amener-vers, le transport à la demande sous format de covoiturage solidaire devrait être lancé en 2025. En s'appuyant sur un réseau de conducteurs bénévoles, l'action vise à répondre aux besoins ponctuels de mobilité d'un public cible prédéfini. Le service a notamment émergé du Groupe de Travail Santé Mobilité qui a travaillé à l'élaboration d'actions dans le cadre de la construction du programme d'actions du CLS.



Toujours dans une approche d'amener-vers, l'autopartage entre particuliers «Coloc'Auto» verra lui aussi le jour en 2025. Différence avec le covoiturage solidaire, il s'agit de mettre en commun un véhicule privé. L'objectif : accompagner des groupes d'habitants dans le partage de véhicules, notamment par la mise à disposition d'outils facilitant cette pratique (contrat d'assurance, calculateur du partage des coûts, système de réservation, etc.). Le projet d'autopartage entre particuliers a vocation à compléter l'offre d'autopartage en boucle proposée sur le territoire du Parc depuis 2018 en partenariat avec Citiz.



Enfin, le Carrétou de la Santé s'inscrit lui dans une démarche de mobilité inversée (aller-vers). Concrètement, le service consiste à faire venir les acteurs de la prévention, du dépistage et du soin au plus près des habitants isolés géographiquement avec un véhicule itinérant. Le Carrétou revêt de deux rôles : à la fois celui d'outil de cohésion sociale en direction d'actions collectives de prévention, de dépistage et de promotion de la santé, mais aussi celui de camion d'accès aux soins et à la mobilité. À ce titre, il proposera un espace d'entretiens individuels pour l'accompagnement à la mobilité vers les services de soins et professionnels de santé.

## UNE PREMIÈRE TOURNÉE EXPÉRIMENTALE POUR LE CARRÉTOU DE LA SANTÉ

Une vingtaine de partenaires se sont associés pour intégrer le dispositif. Avec pour perspectives, l'organisation de deux tournées par mois, le Carrétou se structure ainsi :

- une tournée par mois de prévention individuelle via la réalisation d'entretiens ou de diagnostics avec des bilans dédiés : séniors, dépendance, bilans optiques...
- une tournée par mois de prévention en collectif via des ateliers en groupe sur les thèmes d'activité physique, d'alimentation, de santé mentale mais aussi de bien-être au quotidien.

Trois champs d'interventions prioritaires ont été identifiés :

- la santé mentale
- les bilans et diagnostics de santé
- l'accès à la santé par l'accès aux droits : accompagnement et orientation.

En novembre 2024, c'est sur le thème des vulnérabilités chez les personnes de plus de 60 ans que la tournée est ciblée. Le Contrat local de Santé (CLS) via le Carrétou de la Santé s'appuie sur son partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Sud Aveyron (CPTS) pour déployer le dispositif ICOPE monitor. Le projet ICOPE monitor est un programme de l'OMS piloté par le gérontopôle de Toulouse en partenariat avec l'ARS. La première étape est un entretien de 30 minutes permettant de tester les facultés (motrices, auditives, cognitives ... etc) pouvant être réalisée par le senior lui-même ou un professionnel de santé formé. Si aucune situation préoccupante n'est détectée, une réévaluation est réalisée au bout de 6 mois. Dans le cas contraire, une prise en charge est organisée avec le médecin traitant.